



Moyen auxiliaire 1: matrice d'utilisation pour la mise en œuvre correcte des dérivés du bois à l'intérieur

Construction / structures en bois		
Domaine d'utilisation	Indications / recommandations	Produits
<p>Domaines d'utilisation : structures porteuses et contreventement (CFC 214)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ pour les utilisations dans l'enveloppe de l'édifice, à partir du frein vapeur vers l'extérieur : pas de recommandation particulière nécessaire quant au formaldéhyde ▪ pour les utilisations du côté intérieur du frein vapeur ou dans des éléments intérieurs (par ex. parois intérieures, planchers intermédiaires) : voir les recommandations ci-dessous (les indications se limitent aux panneaux bruts) 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ utiliser des panneaux sans formaldéhyde (PMDI, PU/PUR, PVAc) ainsi que des panneaux encollés avec des résines phénolique et résorcine (PF, RF, PRF). L'aptitude des panneaux liés à la résine MUF modifiée (nouvelles colles MUF-/MUPF-) doit être contrôlée ; les valeurs limites d'émission doivent être exigées : les indications à ce sujet sont données dans la liste des produits (moyen auxiliaire 2) ou doivent être tirées des données du fabricant ▪ les panneaux encollés avec une résine UF pure ne sont pas appropriés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ bois panneautés (selon SN EN 13353): <ul style="list-style-type: none"> ▪ SWP1: en milieu sec ▪ SWP2: en milieu humide ▪ SWP3: en milieu extérieur ▪ contreplaqué (selon SN EN 636) ▪ structures en bois (Lamibois) (selon SN EN 14374) <ul style="list-style-type: none"> ▪ LVL: usage structurel ▪ panneaux OSB (selon SN EN 300): <ul style="list-style-type: none"> ▪ OSB 2: usage structurel / en milieu sec ▪ OSB 3: usage structurel / en milieu humide ▪ OSB 4 sous contrainte élevée / en milieu humide ▪ panneaux de particules (selon SN EN 312): <ul style="list-style-type: none"> ▪ P4: usage structurel / en milieu sec ▪ P5: usage structurel / en milieu humide ▪ P6 : sous contrainte élevée / en milieu sec ▪ P7 : sous contrainte élevée / en milieu humide ▪ panneaux de particules liées au ciment (selon SN EN 634) ▪ panneaux de fibres fabriqués par procédé sec: panneaux de fibres, MDF (SN EN 622-5): <ul style="list-style-type: none"> ▪ MDF.LA: usage structurel / en milieu sec ▪ MDF.HLS: usage structurel / en milieu humide ▪ panneaux de fibres fabriqués par procédé humide: panneaux de fibres durs (selon SN EN 622-2): <ul style="list-style-type: none"> ▪ HB.LA: usage structurel / en milieu sec ▪ HB.HLA1: usage structurel / en milieu humide ▪ HB.HLA2: sous contrainte élevée / en milieu humide ▪ panneaux de fibres, mi-durs (selon SN EN 622-3): <ul style="list-style-type: none"> ▪ MBH.LA1: usage structurel / en milieu sec ▪ MBH.HLS1: usage structurel / en milieu humide ▪ MBH.LA2: sous contrainte élevée / en milieu sec ▪ MBH.HLS2: sous contrainte élevée / en milieu humide
<p>Domaines d'utilisation : isolation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ les panneaux de fibres fabriqués selon le procédé humide (sans adjonction de colle) et les panneaux de fibres fabriqués selon le procédé sec avec des fibres de liaison ou un encollage PMDI sont appropriés ▪ les panneaux encollés avec une résine UF pure ne sont pas appropriés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ panneaux de fibres fabriqués par procédé humide: <ul style="list-style-type: none"> ▪ HB: panneaux de fibres, durs ▪ MB: panneaux de fibres, mi-durs ▪ SB: panneaux de fibres, isolants ▪ panneaux de fibres fabriqués par procédé sec: <ul style="list-style-type: none"> ▪ isolants en fibres de bois ▪ MDF léger, encollage PMDI

Agencement		
Domaine d'utilisation	Indications / recommandations	Produits
<p>Travaux de menuiserie générale, armoires, châssis, meubles, etc. (CFC 273)</p> <p>Revêtements de parois et de plafonds (CFC 282 + 283)</p>	<p>Dans l'aménagement intérieur sont compris l'ensemble des produits qui sont utilisés du côté intérieur du frein vapeur et qui n'ont pas d'usage structural.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ panneaux bruts: panneaux sans formaldéhyde (PMDI, PU/PUR, PVAc) ainsi que panneaux encollés avec des résines phénolique et résorcine (PF, RF, PRF). L'aptitude des panneaux liés à la résine MUF modifiée (nouvelles colles MUF-/MUPF-) doit être contrôlée ; les valeurs limites d'émission doivent être exigées : les indications à ce sujet sont données dans la liste des produits (moyen auxiliaire 2) ou doivent être tirées des données du fabricant ▪ panneaux revêtus: utiliser des panneaux supports E1 recouverts d'un revêtement étanche à la diffusion (par ex. résine mélamine). Il est possible d'utiliser des panneaux supports encollés avec des résines MUF / UF. Les revêtements de panneaux appliqués industriellement en usine sont appropriés. ▪ revêtement artisanal: pour tous les composants (panneau support, colle utilisée en supplément, matériau de revêtement, éventuelles couches de vernis) utiliser des produits sans formaldéhyde (par ex. panneau brut PMDI avec une colle PVAc pour le revêtement). En cas d'utilisation d'un dérivé du bois qui ne serait pas libre de formaldéhyde, il faut employer un panneau support E1 avec un revêtement étanche à la diffusion dessus et dessous (c.-à-d. aussi sur les surfaces invisibles). Dans le doute, demander des éclaircissements au fabricant. ▪ façonnage: les panneaux revêtus ne doivent pas être rainurés ultérieurement (forte augmentation de la surface). L'usinage normal, comme par ex. le nombre usuel de perforation pour le montage du meuble, la coupe des longs côtés à la bonne mesure, a une faible influence sur le dégagement de formaldéhyde. Pour le recouvrement de chants nus, utiliser des colles sans formaldéhyde (PVAc, PU, colle fusible). ▪ Aux endroits exposés avec des températures et une humidité de l'air élevées, n'utiliser que des panneaux sans formaldéhyde ou avec un revêtement étanche à la diffusion appliqué industriellement, appropriés au domaine d'utilisation correspondant. Ne pas modifier le produit par un rainurage. Pour le recouvrement de chants nus, utiliser des colles sans formaldéhyde (PVAc, PU, colle fusible). ▪ Domaine acoustique: utiliser des panneaux acoustiques; les panneaux support doivent être libres de formaldéhyde (PMDI, PU/PUR, PVAc) ou lier fortement cette substance (PF, RF, PRF). Les panneaux de fibres sans colle (fabriqués par procédé humide) sont aussi appropriés. Pas de rainurage/perforation ultérieure de panneaux E1 (forte augmentation des surfaces). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ bois panneautés (selon SN EN 13353): <ul style="list-style-type: none"> ▪ SWP1: en milieu sec ▪ SWP2: en milieu humide ▪ SWP3: en milieu extérieur ▪ contreplaqué (selon SN EN 636) ▪ panneaux de particules (selon SN EN 312; revêtement le plus souvent selon EN 14322 et selon directive DIBt 100): <ul style="list-style-type: none"> ▪ P1: usage général / en milieu sec ▪ P2: aménagements intérieurs / en milieu sec ▪ P3: usage non structural / en milieu humide ▪ P4: usage structural / en milieu sec ▪ P5: usage structural / en milieu humide ▪ P6: sous contrainte élevée / en milieu sec ▪ P7: sous contrainte élevée / en milieu humide ▪ panneaux de fibres fabriqués par procédé sec: panneaux de fibres de moyenne et haute densité MDF/HDF (inclus les MDF légers et ultra-légers (SN EN 622-5) : revêtement le plus souvent EN 14322 et selon directive DIBt 100): <ul style="list-style-type: none"> ▪ MDF: usage général / en milieu sec ▪ MDF.H: usage non structural / en milieu humide ▪ MDF.LA: usage structural / en milieu sec ▪ MDF.HLS: usage structural / en milieu humide ▪ panneaux de fibres fabriqués par procédé humide, principalement utilisés comme panneau pour les dos de meubles, fonds de tiroirs, revêtements de parois, panneaux isolants: <ul style="list-style-type: none"> ▪ HB : panneaux de fibres durs (SN EN 622-2) ▪ MB : panneaux de fibres mi-durs (SN EN 622-3) ▪ SB : panneaux de fibres isolants (SN EN 622-4)
<p>Revêtements de sol (CFC 281)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les sols massifs en bois, les parquets massifs et les parquets contrecollés conviennent ▪ panneaux revêtus: tous les produits E1 en pose flottante conviennent, pour autant qu'ils soient munis d'un revêtement industriel approprié à l'utilisation au sol (fort effet de barrière à la diffusion et résistance élevée à l'abrasion). ▪ Ne pas utiliser de vitrification de parquet durcissant à l'acide. Des indications plus complètes sur les imprégnations de parquets, ainsi que sur les systèmes de colle pour le collage en plein des parquets, peuvent être tirées des feuilles de renseignements de la Communauté d'intérêts de l'Industrie Suisse du Parquet (ISP) sur le site www.parkett-verband.ch. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ revêtements de sol stratifiés selon SN EN 13329 ▪ éléments de parquet massif avec rainures et/ou languettes (selon SN EN 13226) ▪ éléments de parquet mosaïque (SN EN 13488) ▪ éléments de parquet contrecollé (selon SN EN 13489) ▪ MDF plaqué avec couche d'étanchéité, approprié à un parquet (SN EN 14354, revêtement de sol à placage bois)